

Compte rendu du 06/12/2021

Les présents : L. Brix, J.C. Cavarroc, A.P. Chabot, L. Maitre, M. Pirastu, F.Tapie, C. Tourille

Excusés : L. Colombet-Leblond, F. Garrigues, B. Rhodes, C. Rios

Secrétaire de séance : L. Maitre

Ordre du jour

- 1 - Délibération cœur de village
- 2 - Acquisition maison Laval
- 3 - Cimetière
- 4 - Présentation du PADD du Grand Figeac
- 5 - Rapport du RPQS du Syndicat du Limargue

Déroulé :

1- Délibération cœur de village :

Le remboursement de l'emprunt étant terminé, il est temps d'amortir le projet. Plusieurs propositions de durées d'amortissements sont proposées : 15 ans, 16 ans, 20 ans ou 25 ans. La charge pour la commune est étudiée afin de pouvoir délibérer.

Délibération : Le conseil municipal valide l'amortissement sur une durée de 15 ans.

2- Acquisition de la maison Laval :

M. le maire expose les frais requis (achat et frais notariés) pour concrétiser l'acquisition de la maison Laval. Pour pouvoir finaliser l'acte, il est nécessaire d'inscrire les frais au budget 2021

Délibération : Le conseil municipal valide la modification du budget.

3- Cimetière :

A ce jour, les concessions sont pour une durée de 50 ans au prix de 205 euros pour 6 m².

Il est mis à l'étude de proposer 2 tailles de concessions.

Il est proposé différents tarifs :

- concession 1 m x 3 m à 105 euros pour 30 ans ou 50 ans
- concession 2 m x 3 m à 210 euros pour 30 ans ou 50 ans
- case columbarium à 150 euros pour 30 ans ou 50 ans

Le conseil municipal vote cette délibération.

4- Présentation du PADD du Grand Figeac

Le maire présente le projet d'aménagement et de développement durables fourni par le Grand Figeac.

Après des débats, une liste de questions ressort pour voir avec les représentants ce qui sera fait ou possible sur le village notamment au niveau :

- de l'évolution des zones constructibles
- s'il y aura des taxes sur les terrains constructibles non construits
- s'il y aura des taxes sur les logements vacants
- possibilité d'un projet photovoltaïque

5 - Rapport du RPQS du Syndicat du Limargue

Le maire présente le rapport :

Séance levée à 22h